

2022, bas les masques !

Les élus SNJ du Siège vous souhaitent une belle année 2022, espérons qu'elle permette de tourner la page de la pandémie. En attendant, nous demandons des FFP2 pour tous, des capteurs de CO2, des purificateurs d'air et une rétribution équitable des gardes d'enfants. L'urgence face à la souffrance des chargés d'édition de France Info est également à l'ordre du jour.

Voici notre compte-rendu de ce Comité Social et Économique.

SOMMAIRE (Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus.)

FACE AU COVID,
FRANCE TV PEUT MIEUX FAIRE !

BADGE FRANCE TV :
UNE FAILLE DE SÉCURITÉ ?

FRANCE INFO : LES CHARGÉS D'ÉDITION
TOUJOURS EN SOUFFRANCE

DEUX ÉLUS SNJ
DANS LA CSSCT

VIE DU CSE SIÈGE

Face au Covid, France TV peut mieux faire !

À France Télévisions, les chiffres du Covid ne baissent pas. Un décompte fait par la direction révèle 267 cas positifs pour l'ensemble de l'entreprise (au 19 janvier 2022), dont 106 au Siège ; avec 116 salariés en « quatorzaine », dont 34 au Siège.

Parmi ces nombreux cas, beaucoup de « gros rhumes », notamment autour des fêtes de fin d'année, selon le service médical.

Mais un décès au sein des effectifs de France Télévisions nous rappelle tristement que cette maladie peut avoir de terribles conséquences. Alors bien évidemment, la vague Omicron est fulgurante et nous ne sommes pas épargnés. Cependant, le SNJ a relevé en séance les limites de la politique sanitaire de France TV.

Vos élus SNJ ont demandé **des masques FFP2** pour tous et vivement contesté les normes imposées par la direction à ce sujet ! Selon Muriel Sobry, responsable de la sécurité du groupe, ces masques ne seraient utiles « *que lorsqu'on est confronté à des gens qui n'ont pas de masques* ». En conséquence, les équipes de reportage en sont dotées lors des tournages dans une foule, lors de manifestations ou de meetings politiques (le résultat d'un combat du SNJ après la première vague). Idem pour les maquilleurs, les coiffeurs, bref partout « *où l'on a un risque de confrontation non masquée* ». Selon la direction, les stocks sont de plus de 230.000 masques chirurgicaux et de plus de 300.000 FFP2.

Néanmoins, on a parfois l'impression que, dans notre entreprise, on essaie de dissuader les salariés de choisir le FFP2, ont relevé vos élus SNJ. La direction le considère comme inconfortable, ce qui aurait pour conséquence que certains le portent mal, avant de le présenter comme filtrant guerre plus que les chirurgicaux. Des propos d'autant plus étonnants que nombre de pays européens l'ont rendu obligatoire dans les lieux clos ou dans les transports publics. Et [une étude scientifique américaine](#) en vante même clairement les mérites. Ainsi, avec un modèle dit « chirurgical » porté par

deux personnes lors d'une conversation d'une heure, le risque maximum de contamination reste en dessous de 30%, mais avec des FFP2 pour les deux interlocuteurs, il chute à 0,4%. Le SNJ préconise donc que ce type de masque soit distribué à tous les niveaux de l'entreprise.

Les capteurs de CO2, c'est l'arlésienne ! Deux services se renvoient la balle. Xavier Froissart, directeur de la Santé et de la Qualité de vie au Travail (DSQVT), conseille aux élus de voir avec les représentants d'IMG (Immobilier et Moyens Généraux). En réponse à une requête du SNJ, on nous fait savoir que ces derniers n'ont pas le temps de venir en CSE. Ce n'est pas sérieux. C'est même irresponsable, indigne d'un grand groupe audiovisuel ! Si ces services n'arrivent pas à se coordonner, il serait temps que la direction siffle la fin de la récré ! La pandémie n'attend pas.

Obtenir les taux de Co2 dans certains services à forte densité de population comme à France Info ou bien dans les salles de mixage, devrait aussi être une priorité. Plus le taux est élevé, plus vos chances de contracter le Covid sont importantes. Vos élus SNJ ont exigé d'avoir communication des emplacements de ces capteurs (s'ils ont vraiment été déployés...) et des mesures effectuées. Tout au plus, M. Froissart affirme que les salles de réunions de plus de 10 personnes sont ou doivent être équipées. Quelques anomalies auraient été relevées à l'automne dans des salles fréquentées par une trentaine de personnes. À part ça, « *la situation est sous contrôle* ». Autrement dit, circulez il n'y a rien à voir...

Quant aux purificateurs d'air que vos élus SNJ réclament, l'option fera l'objet d'une prochaine réunion. « On ne peut la recommander qu'en dernier recours », précise la direction qui, en résumé, nous demande d'avoir une confiance aveugle dans le système d'aération. En bons journalistes que nous sommes, nous avons demandé des comptes. Autrement dit, le détail du dispositif de capteurs de CO2 et les résultats. Si la fréquentation de certaines salles présente un risque important de contamination au Covid, les salariés doivent le savoir. Et tout de suite, pas dans un mois lors du prochain CSE, comme cela est proposé.

(suite en page 3...)

(...)

Gardes d'enfants : un rétropédalage ?

La direction de France TV a fait un virage à 180° au sujet des gardes non symptomatiques, ou liées à des fermetures de classes (lorsque l'enseignant-e par exemple est malade du Covid). Initialement, c'était du 50/50 : la moitié des jours était à la charge de l'entreprise sous la forme d'absences autorisées rémunérées. L'autre moitié devait être à la discrétion de chaque salarié avec une prise de congés, de RTT ou autres types d'absences.

Et voilà qu'en CSE Siège, M. Laurent Benhayoun nous a présenté une toute autre feuille de route. Le principe du 50/50 serait toujours en vigueur mais entièrement ponctionné sur le capital vacances des salariés. Traduction : les absences autorisées rémunérées sont remplacées par des RTT Employeur.

Au-delà de la confusion apportée par ce changement de politique, vos élus SNJ ont été très clairs. Non, les salariés ne doivent pas voir leurs jours de congés se réduire comme peau de chagrin en fonction du contexte pandémique. Lorsqu'on garde ses enfants, on n'est pas en vacances !

Selon le président du CSE Siège, le seul cas permettant des absences autorisées payées (à la demande de l'employeur) est celui d'une émission annulée. Et d'ajouter que si l'on fait un « benchmark » dans l'audiovisuel, « nous avons plus de congés que les autres entreprises ».

Chiche ! Si vous souhaitez faire un comparatif, faisons-le aussi pour les salaires en vigueur sur la première chaîne privée de France.

Vos élus SNJ ont souhaité que France Télévisions revienne à la formule du premier confinement avec l'octroi d'absences autorisées rémunérées. Le Syndicat National des Journalistes a écrit à la directrice des ressources humaines, Laurence Mayerfeld, afin de d'obtenir des explications sur ce couac de la direction.

Le CSE a voté une résolution à l'unanimité. Le SNJ s'y est associé tout comme l'ensemble des organisations syndicales.

[Lire ici la résolution des élus.](#) •

France Info : les chargés d'édition toujours en souffrance

Derrière le paravent de la petite chaîne d'info qui monte, se cache une souffrance récurrente, celle des chargés d'édition. Un métier pour lequel les élus du CSE Siège alertent à nouveau pour « risque grave », cinq ans après la création de France Info.

Le message de la direction est en décalage avec la dure réalité de cette profession : elle dit, en substance, que tout ceci c'était avant, à l'émergence de la chaîne ! Mais d'alerte en saisine, en passant par une étude RH, la souffrance au travail perdure, comme une situation d'urgence non résolue. Sur les huit postes de chargés d'édition permanents, deux salariés sont en arrêt maladie longue durée. Un questionnaire envoyé aux six autres a révélé des résultats préoccupants sur les douze derniers mois. Pour cinq répondants sur six, des périodes d'épuisement, des troubles du sommeil, des manifestations de nervosité, de colère et de violence... des états dépressifs pour 4 salariés et le recours à des substances « psycho-actives » (antidépresseurs, anxiolytiques ou drogues) pour deux d'entre-eux.

Vos élus SNJ ont fait la comparaison avec le projet de transfert des salariés de plusieurs émissions de France TV SA vers France TV Studio et la tentative de suicide d'une employée de Télématin. Faut-il attendre d'avoir un nouveau drame pour prendre réellement la mesure du problème ?

La direction répond en listant certaines mesures déjà prises : par exemple, le nombre de chargés d'édition doublé sur les vacances de la semaine. Mais rien n'a encore été fait sur le week-end, particulièrement en soirée.

Une nouvelle fiche de poste est en préparation afin de faire évoluer les chargés d'édition (PTA) vers un poste de chef d'édition spécialisé (journaliste). L'objectif est de leur permettre « de prendre des décisions éditoriales sous la responsabilité des chefs de tranches », selon Marc Cantarelli, directeur adjoint de France Info.

(suite en page 4...)

(...)

À terme, il s'agit d'établir des « passerelles vers d'autres métiers, d'évoluer vers des postes de chef d'édition ou de responsable d'édition sur les éditions « premium » de la rédaction nationale » selon Frédéric Debains, DRH en charge de la rédaction nationale et de France Info. Plusieurs risques ont été relevés lors des débats: faire de ces PTA des journalistes, chefs d'édition spécialisés, peut contribuer à l'empilement des tâches. Seront-ils mieux considérés ou toujours identifiés comme les anciens assistants ? « En aucun cas une fiche de poste ne sera la création d'une sous-catégorie qui permettrait d'accéder à d'autres postes » nous dit la directrice de France Info, Sophie Guilin. La direction va proposer aux organisations syndicales un accord de méthode devant aboutir à une info-consultation du Cse-Siège sur cette nouvelle fonction. Afin de devenir journalistes, les chargés d'édition bénéficieront-ils de la formation indispensable à cette reconversion ? Cette question est essentielle pour le SNJ.

En conclusion, toutes les mesures qui ont été prises jusqu'ici constituent un progrès mais restent insuffisantes. C'est la raison pour laquelle les élus du Cse-Siège ont voté une résolution en vue d'une expertise sur le périmètre des chargés d'édition et des responsables d'édition de France Info.

[Lire ici la résolution du CSE Siège](#) adoptée à l'unanimité. Le SNJ s'associe ainsi que toutes les organisations syndicales. •

Deux élus SNJ dans la nouvelle CSSCT

Le SNJ fait son grand retour au sein de la CSSCT du Siège, la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail.

Bravo à nos deux élus adoubés en séance :

- Sophie Guillaumin, journaliste au Service société de la Rédaction nationale ;
- Dominique Bonnet, JRI à la Rédaction nationale.

N'hésitez pas à les contacter pour toute question liée aux prérogatives de cette commission.

◆◆◆ Badges France TV : une faille de sécurité ?

Vos élus SNJ interrogent la direction depuis trois mois (cf. CSE de novembre 2021) sur l'origine du projet de changement de tous les badges d'accès au Siège dans les mois qui viennent. Mais toujours pas de réponse claire ! Une nouvelle fois interpellé à ce sujet, le président du CSE précise que Mme Sobry, responsable de la sécurité (pourtant invitée à participer au point sanitaire), ne répondrait pas à nos questions. M. Benhayoun a cependant lâché une information assez peu rassurante : « Les badges qu'on a aujourd'hui, on peut les reproduire assez facilement, on va avoir quelque chose de plus sécurisé », reconnaît-il. Le contenu sera inchangé par rapport aux badges actuels. « Si on le fait, c'est parce qu'on ne veut pas qu'il y ait une faille de sécurité », ajoute le président de l'instance. Aucune information sur une éventuelle demande en ce sens de la préfecture de police ou du ministère de l'intérieur.

Un courrier du SNJ lié à la sécurité du site avait pourtant été envoyé à la présidente de France Télévision, Delphine Ernotte, et à Muriel Sobry. Aucune réponse à ce jour.

Le SNJ demande à la direction la plus grande transparence en la matière. Le projet de changement des badges du Siège n'est « pas abouti », il doit être présenté dans son intégralité aux instances en février ou mars. •

Ce renouvellement fait suite à l'élection du nouveau secrétaire du CSE Siège, Claude Guenaud (SNJ-CGT), après le départ à la retraite de Marc Chauvelot (CGT).

Par ailleurs, **vos élus SNJ auront besoin de votre soutien lors des prochaines élections professionnelles : premier tour du 10 au 16 mars et second tour du 31 mars au 6 avril.** •

Vie du CSE

En raison du contexte pandémique, le CSE Siège n'échappe pas aux règles du télétravail. Les heures d'ouverture sont donc réduites au mardi et au jeudi de 9h30 à 17h.

Les chèques cadeaux de Noël sont toujours disponibles, la distribution devant se poursuivre jusqu'au 31 janvier.

Une bonne nouvelle pour terminer : un recrutement a été effectué au sein du CSE du Siège en janvier 2022, celui d'une salariée qui y travaillait en CDD depuis six ans. •

Paris le 24 janvier 2022



Vos élus et représentant syndical au siège



Serge Cimino (titulaire)



Béatrice Gelot (titulaire)



Dominique Bonnet (titulaire)

Antoine Chuzeville (suppléant)



Sophie Guillaumin (suppléante)



Francis Mazoyer (RS)



Syndicat National des Journalistes de France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142

Nous contacter :

snj@francetv.fr

01 56 22 88 28